

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nadia JAUZELON, Maire.

Etaient présents : Nadia JAUZELON, Jean-Gilles RONDONNET, Laurent CABANES, Sébastien RAMBAUD, Joanna BAUDRE, Michaël BAUDRY, Patrick MORIN, Véronique DUCOULOMBIER, Jean-Baptiste LARGEAU, Baptiste BOBIN, Guillaume GUÉRIN, Bruno CARDINAUD, Michel GRANDCHAMPS.

Absent : Marie-Hélène LARDJANE

Baptiste BOBIN a été désigné secrétaire de séance

Date de la convocation : 3 mars 2026

Ordre du jour :

- *Approbation des Comptes Financiers Uniques 2025 et affectation du résultat du budget principal et budgets annexes (boulangerie et épicerie)*
- *Vote du budget principal 2026 et budgets annexes (boulangerie et épicerie)*
- *Vote des subventions 2026*
- *Attribution d'une aide financière*
- *Droit de préférence parcelle boisée – section AC*
- *Droit de préférence parcelle boisée – section AK*
- *Demande de subvention exceptionnelle*
- *Convention relative à la co-construction d'un jardin participatif dans le cadre du Life Wild Bees avec le parc naturel régional du Marais Poitevin*
- *Questions diverses*

Approbation du conseil municipal du 19 janvier 2026

Madame Le Maire demande à l'assemblée s'il y a des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal 19 janvier 2026.

Aucune remarque n'étant formulée, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2026 tel qu'il a été rédigé.

Vote du CFU (Compte Financier Unique) 2025 du budget Energie Renouvelable

(01-09-03-2026)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du Budget Energie Renouvelable ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget Energie Renouvelable ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que du CFU du budget Energie Renouvelable il se dégage les résultats suivants :

ENERGIES RENOUVELABLES - ENERGIES RENOUVELABLES LE VANNEAU-IRLEAU - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	12 036,90	23 582,00	35 618,90
	Recettes réalisées (1)	B	12 036,90	25 474,51	37 511,41
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisations budgétaires totales	D	30 494,01	37 884,09	68 378,10
	Dépenses réalisées (1)	E	21 070,21	18 218,09	39 288,30
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-9 033,31	7 256,42	-1 776,89
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	18 457,11	38 568,40	57 025,51
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	9 423,80	45 824,82	55 248,62
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	9 423,80	45 824,82	55 248,62

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Vote du budget 2026 « Energie Renouvelable »

(02-09-03-2026)

Section de fonctionnement

chapitre	DEPENSES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 800,00		18 800,00
014	Atténuations de produits			
023	Virement à la section d'investissement		10 358,76	10 358,76
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		12 036,90	
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	3 187,94		3 187,94
67	Charges exceptionnelles			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	2 500,00		2 500,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		24 497,94	22 395,66	46 893,60

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
CUMULEES

46 893,60

chapitre	RECETTES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 580,00	1 580,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	22 000,00		22 000,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	2,00		2,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	22 002,00	1 580,00	23 582,00

R 002 RESULTAT POSITIF REPORTE

45 824,82

TOTAL DES RECETTES DE
FONCTIONNEMENT **CUMULEES**

69 406,82

Section d'investissement

chapitre	DEPENSES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
010	Stocks			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section		1 580,00	1 580,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	20 239,46		20 239,46
18	Comptes de liaison -Affectation			
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)			
21	Immobilisations corporelles	10 000,00		10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	30 239,46	1 580,00	31 819,46

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF
REPORTE

TOTAL DES DEPENSES
D'INVESTISSEMENT **CUMULEES**

31 819,46

chapitre	RECETTES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)		10 358,76	10 358,76
040	Opérations d'ordre de transfert entre section		12 036,90	12 036,90

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		0,00	22 395,66	22 395,66

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE

9 423,80

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT
CUMULEES**

31 819,46

Vote du CFU (Compte Financier Unique) 2025 du budget principal
(06-09-03-2026)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la commune de Le Vanneau-Irleau ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Le Vanneau-Irleau ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que du CFU du budget de la commune, il se dégage les résultats suivants :

COMMUNE LE VANNEAU-IRLEAU (M57) - COMMUNE LE VANNEAU IRLEAU - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	693 661,76	721 993,13	1 415 654,89
	Recettes réalisées (1)	B	484 112,02	746 126,16	1 230 238,18
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	676 499,50	1 033 611,63	1 710 111,13
	Dépenses réalisées (1)	E	538 214,11	781 179,11	1 319 393,22
	Restes à réaliser	F	24 296,00	0,00	24 296,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-54 102,09	-35 052,95	-89 155,04
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-17 162,26	311 618,50	294 456,24
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-71 264,35	276 565,55	205 301,20
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-24 296,00	0,00	-24 296,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-95 560,35	276 565,55	181 005,20

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Proposition d'affectation des résultats comme suit :

Cpte 001 : Déficit d'investissement reporté	71 264.35 €
Cpte 002 : Excédent de fonctionnement reporté	181 005.20 €
Cpte 1068 : Affectation en réserves	95 560.35 €

Madame Le Maire se retire, le conseil municipal est placé sous la présidence de Monsieur Jean-Gilles Rondonnet, 1^{er} adjoint pour le vote.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, Madame Le Maire n'ayant pas pris part au vote :

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Le Vanneau-Irleau
- DECIDE de procéder aux affectations des résultats présentés ci-dessus
- DONNE pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote du CFU (Compte Financier Unique) 2025 du budget annexe Boulangerie **(07-09-03-2026)**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget annexe Boulangerie ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Boulangerie ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que du CFU du budget annexe Boulangerie, il se dégage les résultats suivants :

LOCAUX COMMERCIAUX BOULANGERIE (M57) - LOCAUX COMMERCIAUX BOULANGERIE LE VANNEAU IRLEAU - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	17 525,55	9 099,58	26 625,13
	Recettes réalisées (1)	B	13 289,14	6 666,87	19 956,01
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	17 525,55	12 371,97	29 897,52
	Dépenses réalisées (1)	E	13 965,55	9 183,42	23 148,97
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-676,41	-2 516,55	-3 192,96
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	3 272,39	3 272,39
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-676,41	755,84	79,43
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-676,41	755,84	79,43

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Proposition d'Affectation des résultats :

Cpte 001 : Déficit d'investissement reporté	676.41 €
Cpte 002 : Excédent de fonctionnement reporté	79.43 €
Cpte 1068 : Affectation en réserves	676.41 €

Madame Le Maire se retire, le conseil municipal est placé sous la présidence de Monsieur Jean-Gilles Rondonnet, 1^{er} adjoint pour le vote.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents :

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Boulangerie
- DECIDE de procéder aux affectations des résultats présentés ci-dessus
- DONNE pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote du CFU (Compte Financier Unique) 2025 du budget annexe Epicerie
(08-09-03-2026)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du Budget Annexe Epicerie ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Epicerie ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que du CFU du budget annexe Epicerie, il se dégage les résultats suivants :

EPICERIE (M57) - EPICERIE - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	11 554,16	3 256,24	14 810,40
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	3 453,48	3 453,48
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	11 554,16	18 559,16	30 113,32
	Dépenses réalisées (1)	E	6 554,16	759,47	7 313,63
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-6 554,16	2 694,01	-3 860,15
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	15 302,92	15 302,92
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G + H	-6 554,16	17 996,93	11 442,77
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	-6 554,16	17 996,93	11 442,77

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Proposition d'Affectation des résultats :

Cpte 001 : Déficit d'investissement reporté 6 554.16 €
 Cpte 002 : Excédent de fonctionnement reporté 11 442.77 €
 Cpte 1068 :Affectation en réserves 6 554.16 €

Madame Le Maire se retire, le conseil municipal est placé sous la présidence de Monsieur Jean-Gilles Rondonnet, 1^{er} adjoint pour le vote.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents :

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Epicerie
- DECIDE de procéder aux affectations des résultats présentés ci-dessus
- DONNE pouvoir à Madame Le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote du budget principal 2026

(09-09-03-2026)

section de fonctionnement

chapitre	DEPENSES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
011	Charges à caractère général	194 180,00		194 180,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	334 600,00		334 600,00
014	Atténuations de produits	3 500,00		3 500,00
023	Virement à la section d'investissement		145 788,43	145 788,43
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		4 700,00	4 700,00
65	Autres charges de gestion courante	224 900,00		224 900,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	18 911,02		18 911,02
67	Charges exceptionnelles	500,00		500,00
68	Dotations aux provisions	800,00		800,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	777 391,02	150 488,43	927 879,45

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
CUMULEES

927 879,45

chapitre	RECETTES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionne			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	17 000,00		17 000,00

73	Impôts et taxes	278 594,00		278 594,00
731	Impositions directes	324 470,00		324 470,00
74	Dotations et participations	73 810,25		73 810,25
75	Autres produits de gestion courante	23 000,00		23 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		746 874,25		746 874,25

R 002 RESULTAT POSITIF REPORTE

181 005,20

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT
CUMULEES

927 879,45

Section investissement :

chapitre	DEPENSES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	192 471,92		192 471,92
18	Comptes de liaison -Affectation			
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	96 885,00		96 885,00
	dépenses engagées en 2025 non mandatées	24 296,00		24 296,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations corporelles en cours	9 983,18		9 983,18
	dépenses engagées en 2025 non mandatées			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
40	travaux en régie			
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		323 636,10		323 636,10

D 001 - SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE 71 264,35

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES 394 900,45

<u>chapitre</u>	RECETTES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
010	Stocks			
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)		145 788,43	145 788,43
024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section		4 700,00	4 700,00
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves	71 390,09		71 390,09
13	Subventions d'investissement			
	Recettes non versées en 2025			
16	Emprunts et dettes assimilées	69 575,33		69 575,33
18	Comptes de liaison -Affectation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	7 886,25		7 886,25
45	Opérations pour compte de tiers			
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		148 851,67	150 488,43	299 340,10
AFFECTATION AU COMPTE 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)				95 560,35
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE				
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES				394 900,45

Investissement 2026 :

Poêle à bois (<i>locatif rue de la mairie</i>) :	7 025.00 €
Achat d'un camion :	35 000.00 €
Travaux (<i>Ponts de la Belette et La Chaume</i>) :	24 860.00 €
Agencement de terrain (<i>syndicat de desserte</i>) :	9 983.18 €
Changement chauffage (<i>salle des fêtes</i>) :	30 000.00 €

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le budget principal 2026, tel que présenté.

Vote du budget annexe 2026 « Boulangerie »

(10-09-03-2026)

Section de fonctionnement

chapitre	DEPENSES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 800,00		4 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		945,43	945,43
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionne			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		4 800,00	945,43	5 745,43

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT **CUMULEES** 5 745,43

chapitre	RECETTES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionne			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	166,00		166,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	5 500,00		5 500,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		5 666,00		5 666,00

R 002 RESULTAT POSITIF REPORTE 79,43

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT **CUMULEES** 5 745,43

Section d'investissement

chapitre	DEPENSES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Comptes de liaison -Affectation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	945,43		945,43
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
45	Opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	945,43		945,43

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE 676,41

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT **CUMULEES** 1 621,84

chapitre	RECETTES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
010	Stocks			
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)		945,43	945,43
024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Comptes de liaison -Affectation			
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participa			
27	Autres immobilisations financières			
45	Opérations pour compte de tiers			
	TOTAL	0,00	945,43	945,43

AFFECTATION AU COMPTE 1068 (exédent de fonctionnement capitalisé) 676,41

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT **CUMULEES** 1 621,84

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le budget annexe « Boulangerie » 2026 tel que présenté.

Vote du budget annexe 2026 « Epicerie »

(11-09-03-2026)

<u>chapitre</u>	DEPENSES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 000,00		7 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		7 886,25	7 886,25
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionne			
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		7 005,00	7 886,25	14 891,25

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT **CUMULEES**

14 891,25

<u>chapitre</u>	RECETTES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionne			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marc marc	100,00		100,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	3 348,48		3 348,48
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		3 448,48		3 448,48

R 002 RESULTAT POSITIF

11 442,77

REPORTE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT **CUMULEES**

14 891,25

Section investissement

<u>chapitre</u>	DEPENSES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	7 886,25		7 886,25
18	Comptes de liaison -Affectation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
45	Opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 886,25		7 886,25

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE 6 554,16

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT **CUMULEES** 14 440,41

<u>chapitre</u>	RECETTES	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
010	Stocks			
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)		7 886,25	7 886,25
024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Comptes de liaison -Affectation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
45	Opérations pour compte de tiers			
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		7 886,25	7 886,25

AFFECTATION AU COMPTE 1068 6 554,16

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT **CUMULEES** 14 440,41

Attribution des subventions – budget 2026

(12-09-03-2026)

La commission vie sociale expose l'étude des subventions reçues par la commune. L'ensemble des subventions retenues s'élève à 4 700,00 €. Les demandes de subventions de la banque alimentaire, France Handicap, Secours catholique et secours populaire ne répondent pas aux critères du règlement communal sur les subventions. La subvention pour l'association ACCA sera votée ultérieurement à réception des informations complémentaires demandées. Aussi, la demande de subvention relative à l'ADMR a été rejetée telle qu'elle était présentée. L'association est invitée à déposer une nouvelle demande.

La commission tient également à informer le conseil que les associations « Les Petits Danseurs du Marais » et « Les Petits Schtroumphis » n'ont pas demandé de subvention cette année.

Après avoir pris connaissance de la proposition de la commission vie sociale, le conseil municipal par 9 voix pour et 5 abstentions valide le montant des subventions pour l'année 2026 comme suit :

	Vote 2026
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DU MARAIS	200,00 €
APEP ASSOCIATION DE PARENTS D ELEVES RPI ARCAIS/LE VANNEAU-IRLEAU	400,00 €
CLUB SPORTIF DE LA VENISE VERTE Coulon Sansais Le Vanneau-Irleau Saint Georges Magné	400,00 €
COMITE DES FETES 79270 LE VANNEAU-IRLEAU	1 000,00 €
ENSEMBLE MUSICAL 79270 LE VANNEAU-IRLEAU	700,00 €
LES VÉNUSIENNES (Gym Volontaire) - LE VANNEAU-IRLEAU	400,00 €
REVEIL DU MARAIS AEP (cinéma) 79210 ST HILAIRE LA PALUD	650,00 €
LA MARAITRIE	450,00 €
LES POLYMORPHOSES	200,00 €
LES CAVALIERS DU MARAIS	100,00 €
RADIO PIGUILLE	200,00 €
<i>TOTAL</i>	4 700,00 €

Attribution d'une aide sociale pour le paiement des factures eau et assainissement

(13-09-03-2026)

Considérant que le CCAS a été dissout par délibération du 6 juillet 2017 ;

Considérant qu'il appartient désormais au conseil municipal de délibérer sur l'attribution des aides sociales aux bénéficiaires ;

Vu le dossier de demande d'aide financière déposé le 09/02/2026 par le département des Deux-Sèvres, relative à une demande d'aide pour le règlement de factures d'assainissement et eau ;

Le Maire présente les conclusions de la commission « Vie sociale » qui a examinée très minutieusement le dossier. Elle demande à l'assemblée de bien vouloir entériner la proposition de la commission, à savoir :

- Versement au destinataire Assainissement CAN Niort, de la somme de **56.27 €** qui viendront en déduction de la dette du client référencée sous le n°BC40104/Ex 2025 R 40107621-1
- Versement au destinataire Service des eaux du Vivier -CAN de la somme de **68.01 €** qui viendront en déduction de la dette du client référencée sous le n°BC40107/Ex 2025 R 621 - 1671
-

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité la proposition ci-dessus et charge Madame Le Maire de l'exécution de la présente décision.

Droit de préférence parcelle boisée – section AC 109

(14-09-03-2026)

Madame Le Maire indique à l'assemblée que Maître Christophe CAZENAVE, notaire à Frontenay Rohan Rohan (79) informe la commune de l'intention formulée par Monsieur Anthony MOREAU, de vendre sa parcelle boisée.

Cela concerne la parcelle AC 109, située « La Ruelle » pour une surface de 39a 31ca (espace boisé).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préférence sur cette cession de parcelle boisée.

Droit de préférence parcelle boisée – section AK 63

(15-09-03-2026)

Madame Le Maire indique à l'assemblée que Maître Andony ATINDEHOU, notaire à Saint Hilaire La Palud (79) informe la commune de l'intention formulée par Madame Yvonne Neumann, de vendre sa parcelle boisée.

Cela concerne la parcelle AK 63., située « Les Grandes Mottines » pour une surface de 45a 65 ca (espace boisé).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préférence sur cette cession de parcelle boisée.

Subvention exceptionnelle

(16-09-03-2026)

Madame Le Maire fait part à l'assemblée d'un courrier reçu par l'association Ensemble Musical qui sollicite une subvention de 3 000 euros à titre exceptionnel pour faire face à une difficulté financière en raison de déséquilibres structurels. Avant le débat, Joanna Baudre étant membre du bureau de cette association, quitte la salle.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la situation de l'Association l'ensemble musical, par 12 voix pour et 2 abstentions :

- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 000 euros au profit de l'association Ensemble Musical
- Dit que cette subvention sera inscrite au budget 2026
- Autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Convention relative à la co-construction d'un jardin participatif dans le cadre du Life Wild Bees avec le parc naturel régional du Marais Poitevin
(17-09-03-2026)

La commune de Le Vanneau-Irleau a été retenue sur le projet « mon jardin qui bourdonne » pour la création de jardins favorables aux pollinisateurs sauvages. Ce projet est porté par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, dans le cadre du Life Wild Bees (projet Européen).

Le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin assiste la commune sur la création d'un espace communal réalisé de manière participative avec les élus, les habitants, les enfants de l'école du Vanneau-Irleau.

Pour ce projet, la commune met à disposition la parcelle cadastrée AO 288 d'une surface de 1 484 m², située derrière le cimetière communal et participe financièrement à hauteur de 1 000 euros.

Dans le cadre de cette démarche, il est nécessaire de passer une convention avec le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin afin de définir le rôle de chacun des partenaires dans les différentes étapes de conception du jardin participatif ainsi que les obligations liées au programme européen.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Est favorable à la convention relative à la co-construction d'un jardin participatif dans le cadre du Life Wild Bees LIFE19NAT/FR/000975
- Autorise Madame Le Maire à signer ladite convention qui sera annexée à la présente délibération

Questions diverses

a. Foot

Madame Le Maire informe l'assemblée que l'Association Sportive Irleau-Le Vanneau (ASIV) envisage la création d'une équipe de jeunes au sein du Club. Jean Baptiste Largeau souligne que les personnes concernées nous avaient informés au départ qu'il s'agissait d'une équipe amicale. Il n'est pas envisageable d'avoir deux clubs sur la même commune. Patrick Morin précise qu'il y a un seul club « le club Venise Verte ». Madame Le Maire informe qu'il y a eu un réel investissement de la commune pour l'entretien du terrain. De nombreux matchs ont été reportés en raison des inondations. Un usage intensif serait nuisible. Il n'est donc pas souhaitable de multiplier les équipes. Il appartiendra à la nouvelle municipalité de décider.

b. Election

Information sur la permanence des élections dimanche 15 mars prochain.

c. Voirie

Laurent Cabanès informe de la mise en place de deux chicanes devant la boulangerie et à proximité du bar restaurant « L'Antre Deux ». Installation provisoire pour 6 mois.

L'enrobé aux entrées de bourg du Vanneau est prévu pour le mois juillet. Une demande va être faite pour une réalisation avant juillet en raison du Marché sur l'eau.

d. Numérotation de rues

Joanna Baudre demande où en est la numérotation des rues. Madame Le Maire répond qu'elle s'en occupe avec Jean-Gilles Rondonnet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

Nadia JAUZELON	Baptiste BOBIN